

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 22 septembre 2014 à 19 h 00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :       Monsieur Denis Santerre, maire  
                          Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1  
                          Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3  
                          Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
                          Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Est absent :           Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (articles 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et constatation de la signification de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Travaux d'amélioration de la route Lepage (PAARRM)
4. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

**2014-160      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis le 19 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*3. Travaux d'amélioration de la route Lepage (PAARRM)*

**2014-161      TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE LEPAGE (PAARRM)**

Considérant la résolution #2014-153 relative aux travaux d'amélioration du 4<sup>e</sup> Rang Est et de la route Lepage;

Considérant le désir du conseil municipal de changer la nature des travaux à réaliser sur la route Lepage;

Considérant les recommandations formulées par Monsieur Marcel Ratté, résident de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu :

- D'annuler une partie de la résolution #2014-153, soit la partie qui consiste à recharger en gravier naturel la route Lepage;
- De demander des soumissions sur invitation pour la préparation et la pose d'enrobé bitumineux dans la route Lepage, soit près du passage à niveau et de l'intersection avec le 4<sup>e</sup> Rang Est;

- D'utiliser la totalité du 30 000 \$ reçu dans le cadre du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)* pour la réalisation de ces travaux.

Les soumissions seront demandées aux entreprises suivantes :

- Les Pavages des Monts;
- Groupe Lechasseur Ltée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *4. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Des échanges ont eu lieu avec les gens présents dans la salle concernant les travaux routiers.

#### *5. Levée de l'assemblée*

### **2014-162      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de lever la session à 19 h 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Denis Santerre*  
*Maire*